

Procès verbal Assemblée Générale

CHEVRY CROZET TONIC du 11 octobre 2023

L'assemblée générale régulièrement convoquée s'est réunie à la Salle des Fêtes de Chevry le 11 octobre 2023 à 20h30. Le quorum n'étant pas atteint, une assemblée extraordinaire est immédiatement réunie.

Michèle MONOD, Présidente, ouvre la séance extraordinaire à 20h45 pour saluer et remercier l'assemblée (représentante de la municipalité de Crozet, adhérents et animateurs) de leur présence et en présentant le bureau:

Patricia DÜGGELI, trésorière, est présente

Michèle MONOD, Présidente, est présente

Christine DELAVALLADE, secrétaire est absente pour cause de maladie

La Présidente remercie les adhérents, les animateurs et les municipalités pour le prêt des salles.
Est présente en séance: Madame Judith SLADE représentant la Commune de Crozet.

Madame Michèle MONOD présente l'ordre du jour de l'assemblée qui est le suivant :

Ordre du jour :

1. Rapport moral
2. Rapport d'activité
3. Rapport et budget financier
4. Approbation des comptes et du rapport moral
5. Avenir de l'association
6. Poste vacant du bureau à pourvoir
7. Modification des tarifs
8. Paroles aux animateurs et représentants municipaux
9. Election des membres de la commission d'apurement des comptes
10. Questions diverses

1. et 2 . Rapport moral et rapport d'activité

La rentrée 2022-2023 s'est déroulée sans contrainte sanitaire. Les inscriptions ont été ouvertes mi-juin 2022 et se font toujours via le système informatisé et gratuit HelloAsso. Il est possible de faire un don à HelloAsso en fin du processus d'adhésion.

Tous les cours ont été assurés.

Paty a repris le créneau horaire du mercredi soir pour du step et de la gym tonic, ça bouge ! Elle est bénévole, mais la moitié des cotisations de ses adhérents lui est versée pour payer ses stages de formation. Son contrat a été signé dans ce sens.

Les cours de yoga Lydia ont été bien appréciés.

Quelques créneaux horaires ont été réaménagés. Le lundi matin, le cours cardio a été remplacé par des assouplissements et un cours senior a été ajouté de 11h00 à 12h00.

Le vendredi soir, il y a maintenant un cours d'assouplissements avant le Pilates.

Ruby a fait danser avec toujours autant de bonheur et de peps partagés avec ses adhérents.

Nathalie, toujours fidèle et professionnelle continue à animer les cours d' assouplissements, seniors, Pilates, ballon et gym enfants.

Le nombre d'adhérents en début de saison était de 202 et de 171 en fin d'année. Cette diminution s'explique par le fait que nous avons créé des tarifs trimestriels, expérience que nous ne reproduirons pas car difficile à gérer pour les animateurs et le bureau.

Nous avons terminé l'année avec deux marches pour les cours de Nathalie, une marche au bois de la Bagasse suivie d'un pique-nique au parc du Château de Prévessin et la seconde à Divonne, au marais des Bidonnes, suivie d'un repas.

Nous avons également participé à la journée des associations à Crozet. La météo n'était pas très bonne et la participation fut donc faible.

Pour cette année 2023-2024, nous avons effectué quelques changements. Un troisième cours de Pilates est planifié le mercredi matin à la place du cours de ballon débutant. Le mercredi matin est donc maintenant composé du ballon, du Pilates et du cours senior.

Concernant le yoga, nous avons dû remplacer Lydia pour des raisons de santé. Marion lui a succédé et les premiers retours sur ses cours sont très positifs.

Ces points n'appellent pas de vote

3. et 4. Rapport et budget financier, approbation des comptes

Nous terminons l'année avec un déficit minime d'environ 98€ et cela malgré un don à une association pour le travail bénévole de Ruby d'un montant de 1400€.

Nous avons investi dans un peu de matériel en achetant des nouveaux ballons, d'où une dépense un peu plus grande que les recettes à ce niveau-là. Sinon les frais ont été habituels. L'épargne a rapporté de nouveau un petit peu.

Nous remercions la Municipalité de Crozet pour la subvention de 600€.

Le bilan prévisionnel est suffisamment optimiste à l'heure où nous parlons et sous réserve que les gens qui payent en 3 fois jouent le jeu.

Pour les 2 trimestres suivants nous avons décidé d'augmenter Nathalie d'un euro par heure, ce qui induit une dépense pour l'association d'environ 600€ de plus à l'année.

Contrairement à l'année passée, nous remarquons que Nathalie couvre quasiment l'entièreté de ses frais. Grâce à ses adhérents, à la petite contribution des indépendants que nous avons pour le yoga, ainsi qu'aux adhésions aux cours donnés par les bénévoles Ruby et Paty, les frais de l'association et autres dépenses sont donc couverts.

Cette année, nous prévoyons à nouveau un don conséquent de 3000€ pour l'association de Ruby. Dans le bilan prévisionnel. Il faut être conscient que Ruby nous rapporte énormément depuis des années. Nous n'avons à ce jour pas fait de don pour elle. Il ne sera pas possible de faire un don à son association une troisième année de suite et nous ferons donc cette année un don un peu plus conséquent.

Les comptes ont été approuvés par notre commission d'apurement.

Vote : Les comptes sont approuvés.

5. Avenir de l'association

Nous avons eu des doutes sur l'avenir de l'association au début de l'année car en septembre seulement 160 personnes étaient inscrites. Nous allons heureusement bientôt atteindre à nouveau les 200 adhérents. Nous espérons que tout le monde va jouer le jeu pour le paiement en 3 fois. Nous sommes toujours bien moins nombreux qu'avant le COVID et avant le départ de Colette. Nous remarquons également au petit nombre de présents aujourd'hui qu'il est de plus en plus difficile de motiver les gens à s'investir dans l'association. Une discussion a lieu sur d'éventuelles activités que nous pourrions mettre en place au cours de l'année pour essayer de recréer un esprit de cohésion. L'association ayant 40 ans cette année, il pourrait être sympathique de faire un repas, de prévoir une ou 2 balades...

6. Postes à pourvoir

Yulia va nous rejoindre. En tant que membre du Bureau, elle va reprendre la comptabilité et d'autres points à terme. Nous nous réjouissons de rajeunir un peu le Bureau.

Michèle, notre Présidente, va effectuer sa dernière saison avec nous et sortira du bureau au mois de juin 2024. Christine et Paty vont reprendre la coprésidence.

Vote : ce point est approuvé

7. Modifications des tarifs

Nous envisageons d'aligner les prix des cours qui sont actuellement à 150€ à 180€ soit le même tarif que les autres cours. En raison de l'inflation actuelle et du fait de la solidité de notre trésorerie actuelle, nous renonçons à le faire cette année. Nous envisageons une augmentation progressive, de 10€ chaque année.

L'autre changement est l'introduction du paiement possible en 3 fois. Nous allons également instauré un tarif dégressif selon la date de d'arrivée au cours pour les cours non complets. A partir de novembre, les tarifs des adhésions seront tous diminués de 20€.

Ce point n'appelle pas de vote

8. Animateur, municipalité.

Nathalie a partagé son expérience et le besoin de recréer un lien à l'intérieur de l'association.

Madame Slade de la municipalité de Crozet nous remercie pour le travail fourni et continuera à nous apporter son soutien en particulier pour la communication

Ce point n'appelle pas de vote

9. Election des membres de la commission d'apurement des comptes

Sont membres de la commission :

- Madame Carmen TESSON
- Madame Jacqueline BAUCHER

Vote : ce point est approuvé

10. Questions diverses

Néant

Ce point n'appelle pas de vote

La séance est levée à 21h30 et la Présidente remercie les adhérents et la représentante de la commune de Crozet pour leur présence et invite chacun au verre de l'amitié.

La Présidente

La Secrétaire



www.chevrycrozettonic.com